
**États financiers consolidés de
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**

31 mars 2021

Responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
État consolidé des résultats	5 - 6
État consolidé du surplus cumulé	7
État consolidé de la situation financière	8
État consolidé de l'investissement net en immobilisations	9
État consolidé de la variation de l'actif net	10
État consolidé des flux de trésorerie	11
Notes complémentaires	12 - 24

Responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints du Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (le « Conseil ») relèvent de la direction et ont été approuvés par la Cheffe et les conseillers.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux exigences en matière de rapports financiers stipulées au guide de présentation des rapports de Services aux Autochtones Canada et ainsi, incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et jugements de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute direction assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute direction ainsi que les auditeurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur externe.

Les auditeurs externes, MNP S.E.N.C.R.L./s.r.l., effectuent un audit indépendant, conformément aux normes canadiennes d'audit et expriment leur opinion sur les états financiers consolidés. Les auditeurs externes ont pleinement et librement accès à la gestion financière de la Première Nation Abitibiwinni et les rencontrent lorsque nécessaire.



Pour : Le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Le 19 octobre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Cheffe et conseillers de
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (le « Conseil »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2021, et les états consolidés des résultats, du surplus cumulé, de l'investissement net en immobilisations, de la variation de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, ainsi que des résultats, du surplus cumulé, de l'investissement net en immobilisations, de la variation de l'actif net et des flux de trésorerie consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation – Informations financières non exigées par les NCSP

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil inclut dans ses états financiers consolidés, certaines informations financières qui ne sont pas exigées par les NCSP. Ces informations, établies conformément aux exigences de Services Autochtones Canada et présentées à la page 6, portent sur l'état consolidé des résultats de l'exercice. Le Conseil a également choisi de présenter un état consolidé de l'investissement net en immobilisations à la page 9. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Autres points – rapport du prédecesseur

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états consolidés une opinion non modifiée en date du 7 décembre 2020.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Conseil pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP¹
SENCRL, sr|

1

Le 19 octobre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A137585

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
Revenus		
S.A.C. - Lettre de revue	200 118	(48 510)
S.A.C. - Contribution globale	5 950 446	6 428 837
S.A.C. - Contribution préétablie	582 687	458 841
S.A.C. - Contribution fixe	3 762 126	3 313 675
S.A.C. - Contribution couple	921 859	2 170 904
S.A.C. - Subvention	94 539	94 604
S.A.C. - (Surplus à rembourser)	(10 357)	-
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Contribution globale	1 562 424	1 447 965
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Contribution préétablie	23 500	-
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Contribution fixe	409 755	380 926
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Contribution couple	672 393	593 323
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Lettre de revue	(9 762)	(10 458)
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - (Surplus à rembourser)	(121 116)	(12 389)
C.D.R.H.P.N.Q.	411 921	413 894
Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue		335 991
Conseil en Éducation des Premières Nations	1 022 637	963 169
Contributions des usagers	106 300	54 740
C.S.S.S.P.N.Q.L.	48 896	5 942
Déneigement	14 740	11 875
Inscriptions et commandites	3 339	118 836
Location	96 071	140 447
Ministère de la Culture et des Communications		10 000
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	165 139	132 000
Québec en forme	52 000	52 000
Revenus de loyers	617 187	596 986
Revenus d'administration	1 292 534	1 001 716
Revenus d'intérêts	30 022	16 744
Revenus de dividendes	3 574	8 485
Revenus divers et de négociations avec des sociétés minières	4 317 170	4 711 540
Secrétariat aux affaires autochtones	873 858	387 952
Sécurité publique Canada	294 777	267 150
Sécurité publique du Québec	272 101	420 952
Utilisation de la réserve de remplacement	13 045	27 575
Société canadienne d'hypothèques et de logement	267 296	400 777
Société canadienne d'hypothèques et de logement – Lettre de revue		16 650
Gain (perte) à la cession d'immobilisations corporelles	(4 480)	600
Gain (perte) à la réévaluation de la juste valeur des placements cotés	1 260 500	(306 500)
Revenus reportés de l'année précédente	3 270 009	1 515 170
Revenus reportés à l'année suivante	(3 615 466)	(3 270 009)
Vente de biens	2 853 569	3 862 165
	27 705 351	26 714 565

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**État consolidé des résultats**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
Dépenses		
Politique	489 990	475 070
Administration	2 515 453	2 165 481
Éducation	3 114 914	3 015 809
Santé et services de première ligne	3 988 802	3 788 522
Travaux publics	1 772 174	1 598 237
Formation, emploi et développement social	1 888 323	1 743 755
Développement économique	485 217	395 976
Sécurité publique	703 620	500 454
Habitation	1 398 018	1 205 872
Territoire et environnement	384 317	371 966
Autres	2 988 193	4 659 173
Surplus courant	19 729 021	19 920 315
	7 976 330	6 794 250

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONCILIATION AUX FINS DES EXIGENCES EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DE S.A.C.

	2021 \$	2020 \$
Surplus courant		
Produit de la dette à long terme	7 976 330	6 794 250
Remboursement de la dette à long terme	75 000	23 600
Acquisition d'immobilisations corporelles	(270 667)	(419 119)
SURPLUS COURANT AUX FINS DES EXIGENCES EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DE S.A.C.(1)	(4 404 906)	(3 607 033)
	3 375 757	2 791 698

(1) Le surplus courant avant amortissement est de 4 781 607 \$ (4 026 529 \$ au 31 mars 2020).

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**État consolidé du surplus cumulé**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
Solde au début	5 269 254	1 206 916
Surplus courant	7 976 330	6 794 250
Transfert à l'état de l'investissement net en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 404 906)	(3 607 033)
Amortissement des immobilisations corporelles et autres	1 411 830	1 234 831
Produit de la dette à long terme	75 000	23 600
Remboursement de la dette à long terme	(270 667)	(419 119)
Ajustements – Lettre de revue S.A.C.	(245 324)	47 188
Ajustements des fonds réservés – Article 95	128 476	(11 379)
Solde à la fin	9 939 993	5 269 254

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
État consolidé de la situation financière
au 31 mars 2021

	Notes	2021	2020
		\$	\$
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse		9 604 447	4 751 264
Débiteurs	3	4 451 347	5 391 300
Stocks		78 574	78 574
Placements	4	2 262 344	896 288
Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions	5	879 981	593 058
		17 276 693	11 710 484
PASSIFS FINANCIERS			
Créditeurs et charges à payer		2 364 612	1 927 809
Revenus reportés	10	3 615 466	3 270 009
Contributions à rembourser	7	176 656	14 332
Dette à long terme	11	5 540 545	5 784 861
		11 697 279	10 997 011
ACTIF NET			
		5 579 414	713 473
ACTIFS NON FINANCIERS			
Frais payés d'avance		202 612	165 502
Immobilisations corporelles	6	29 781 241	26 788 165
		29 983 853	26 953 667
EXCÉDENT CUMULÉ			
	8	35 563 267	27 667 140

Éventualité, voir note 17.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par la Cheffe et les conseillers

Chantal Kitalo, membre du conseil
Léonard Tremblay, membre du conseil

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
État consolidé de l'investissement net en immobilisations
Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS AU DÉBUT	21 053 303	18 206 564
VARIATION DE L'INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS		
Plus :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	4 404 906	3 607 033
Remboursement de la dette à long terme	270 667	419 119
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	-	600
Remboursement de la dette P.A.R.E.L.	48 649	79 018
	4 724 222	4 105 770
Moins :		
Produit de la dette à long terme	75 000	23 600
Amortissement des immobilisations corporelles	1 405 850	1 234 831
Produit à la cession d'immobilisations corporelles	1 500	600
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	4 480	-
	1 486 830	1 259 031
INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS À LA FIN	24 290 695	21 053 303

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
État consolidé de la variation de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
SURPLUS COURANT	7 976 330	6 794 250
VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 404 906)	(3 607 033)
Produit à la cession d'immobilisations corporelles	1 500	600
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	4 480	(600)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 405 850	1 234 831
	(2 993 076)	(2 372 202)
VARIATION DES AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS		
Variation des frais payés d'avance	(37 110)	(161 459)
VARIATION DES SURPLUS ET RÉSERVES		
Variation des surplus et réserves	(17 918)	63 250
Variation du surplus en fiducie	5 914	8 510
Variation de la dette P.A.R.E.L.	48 649	79 018
Ajustements des fonds réservés – Article 95	128 476	(11 379)
Ajustements – Lettre de revue S.A.C.	(245 324)	47 188
	(80 203)	186 587
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 865 941	4 447 176
ACTIF (DETTE) NET(TE) AU DÉBUT	713 473	(3 733 703)
ACTIF NET À LA FIN	5 579 414	713 473

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2021

	Notes	2021 \$	2020 \$
Activités d'exploitation			
Surplus courant		7 976 330	6 794 250
Éléments sans effet sur la trésorerie		1 405 850	1 234 831
Amortissement des immobilisations corporelles		4 480	(600)
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles		(1 260 500)	306 500
Perte (gain) à la réévaluation de la juste valeur des placements cotés		8 126 160	8 334 981
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	13	1 847 427	(1 226 659)
		9 973 587	7 108 322
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(4 404 906)	(3 607 033)
Variation de l'encaisse et dépôts assujettis à des restrictions		(286 923)	(8 510)
Variation des placements		(105 556)	(479 269)
Produit à la cession d'immobilisations corporelles		1 500	600
		(4 795 885)	(4 094 212)
Activités de financement			
Ajustement des fonds réservés – Article 95		123 304	(11 379)
Variation du surplus en fiducie		5 914	8 510
Variation de la réserve de remplacement – Article 95		(12 746)	63 250
Produit de la dette à long terme		75 000	23 600
Variation de la dette P.A.R.E.L.		48 648	79 022
Remboursement de la dette à long terme		(319 315)	(498 140)
Ajustements – Lettre de revue		(245 324)	47 188
		(324 519)	(287 949)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		4 853 183	2 726 161
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		4 751 264	2 025 103
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		9 604 447	4 751 264

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 13.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Notes complémentaires

31 mars 2021

1. Description de la Première Nation

La Première Nation est une entité légale non incorporée comme il est défini dans la *Loi sur les Indiens*. Un conseil des Premières Nations est considéré comme un gouvernement local composé d'un Chef et d'au moins deux conseillers qui sont choisis par voie d'élection ou selon les coutumes de la Première Nation pour exécuter les fonctions se rattachant à un gouvernement.

2. Méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux gouvernements locaux et émis par le conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada.

Les principes de la comptabilité par fonds ont été utilisés dans la préparation de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les comptes sont classés dans les fonds conformément aux exigences spécifiées, activités et objectifs. La méthode de comptabilité d'exercice est suivie pour la constatation des revenus et dépenses.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Première Nation ainsi que ceux de sa filiale détenue à 76 %, Gazonord inc. Puisque la filiale ne rencontre pas tous les critères d'une entreprise publique au sens des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, elle a été consolidée à 100 %. Les transactions conclues entre ces deux entités ainsi que leurs comptes réciproques ont été éliminés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées de toutes les immobilisations comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé à partir de leur mise en service en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes :

Bâtiments	Dégressif	2,5	%
Maisons résidentielles	Linéaire	25	ans
Matériel roulant	Dégressif	10 à 20	%
Mobilier et équipement	Dégressif	20	%
Réseau routier	Dégressif	5	%
Systèmes sanitaires	Dégressif	2,5	%

Constatation des revenus

Pour la Première Nation, les revenus sont enregistrés dans la période spécifiquement prévue selon les ententes de financement avec les différentes agences gouvernementales et autres organismes. Le financement reçu d'avance aux dépenses encourues est reporté à l'année suivante. Les revenus sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus (suite)

Pour sa filiale Gazonord inc., les revenus sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque les marchandises sont expédiées aux clients ou lorsque les services ont été rendus, lorsque le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, le coût et la valeur nette de réalisation des stocks, la durée de vie utile des actifs à long terme et les revenus reportés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Revenus et dépenses relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Les revenus et dépenses relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans l'état consolidé de l'investissement net en immobilisations corporelles lorsque les dépenses sont engagées, à condition que la Première Nation réponde aux critères d'admissibilité.

Produits à la cession d'immobilisations corporelles

Les produits à la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations destinées à la vente sont enregistrés dans l'investissement net en immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût comprend le prix d'acquisition, les coûts de transformation et les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les achats présentés dans l'état consolidé des résultats incluent le coût des stocks comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les produits correspondants sont comptabilisés. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Toute dépréciation des stocks pour ramener ceux-ci à leur valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges dans la période. Lorsque la valeur nette de réalisation augmente par la suite, la dépréciation déjà comptabilisée est reprise et comptabilisée comme une réduction du montant des stocks passés en charges dans le coût des ventes au cours de la période où la reprise a lieu.

Placements

Les placements dans les entités non cotées sont comptabilisés au coût d'acquisition et les placements dans les entités cotées sont comptabilisés à la juste valeur marchande.

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Notes complémentaires

31 mars 2021

2. Méthodes comptables (suite)

Régime de retraite

Le coût des prestations au titre du régime de retraite à prestations déterminées correspond à la dépense de retraite.

Le régime de retraite est un régime multi-employeurs à prestations déterminées et est comptabilisé à ce titre comme un régime à cotisations déterminées.

Emprunts

Les emprunts assortis de conditions avantageuses sont présentés à la valeur nominale, diminuée du montant de la subvention.

3. Débiteurs

	2021 \$	2020 \$
À recevoir de S.A.C.	1 121 464	1 283 121
À recevoir de S.A.C. – D.G.S.P.N.I.	-	320 151
À recevoir de la C.S.S.S.P.N.Q.L.	28 155	4 344
À recevoir de la SCHL	99 211	87 692
À recevoir de la Sécurité Publique du Québec	-	262 242
À recevoir du Conseil en Éducation des Premières Nations	108 189	107 302
À recevoir du C.D.R.H.P.N.Q.	6 195	19 287
À recevoir du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	46 250	33 000
À recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones	776 171	664 782
Loyers à recevoir – Article 95	134 559	168 075
Loyers à recevoir – autres	228 958	306 324
Taxes de vente, sur le tabac et sur le carburant à recevoir	828 289	170 116
Autres comptes à recevoir	1 200 788	2 154 478
	4 578 229	5 580 914
Provision pour créances douteuses	(126 882)	(189 614)
	4 451 347	5 391 300

4. Placements

	2021 \$	2020 \$
Groupe Forestier CFOR inc. (détenue à 27,5 %) – 55 actions ordinaires	60 000	60 000
Korara Ressources inc. - cotés, 266 667 actions (1 000 000 actions en 2020)	904 000	310 000
Sphinx Resources Ltd – cotés, 100 000 actions (100 000 actions en 2020)	2 000	1 500
Sayona Mining Ltd - cotés, 27 500 000 actions (27 500 000 actions en 2020)	990 000	220 000
Certificats de placements garantis, 0,05 %	306 344	304 788
	2 262 344	896 288

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Notes complémentaires

31 mars 2021

5. Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions

	2021 \$	2020 \$
Surplus en fiducie	396 770	390 856
Surplus d'opération réservé	483 211	202 202
	879 981	593 058

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel par logement doit être placé pour la réserve de remplacement et la réserve d'opération dans un compte de banque distinct et/ou investi uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placé de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Cependant, le Conseil n'a pas placé ce montant tel que requis. Le montant ainsi placé aurait dû s'élever à 935 808 \$ en 2021 (953 726 \$ en 2020).

6. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	2020 Valeur comptable nette \$
Terrains	9 154	-	9 154	9 154
Bâtiments	20 908 151	7 557 358	13 350 793	13 800 877
Maisons résidentielles	16 329 317	11 336 960	4 992 357	5 457 279
Matériel roulant	2 202 225	1 031 284	1 170 941	839 033
Mobilier et équipement	4 569 927	3 547 232	1 022 695	843 218
Réseau routier	1 509 936	1 053 390	456 546	485 582
Systèmes sanitaires	5 480 846	2 030 178	3 450 668	3 554 902
Immobilisation en cours	5 328 087	-	5 328 087	1 798 120
	56 337 643	26 556 402	29 781 241	26 788 165

7. Contributions à rembourser

	2021 \$	2020 \$
S.A.C.	28 037	-
S.A.C. – D.G.S.P.N.I.	148 619	14 332
	176 656	14 332

8. Excédent cumulé

	2021 \$	2020 \$
Surplus d'opération réservé	197 030	202 202
Surplus en immobilisations	24 290 695	21 053 303
Surplus en fiducie	396 771	390 857
Réserve de remplacement – Article 95 (note 14)	738 778	751 524
Surplus cumulé	9 939 993	5 269 254
	35 563 267	27 667 140

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Notes complémentaires

31 mars 2021

9. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel (2,45 % au 31 mars 2021) majoré de 1,15 %, disponible jusqu'à concurrence de 400 000 \$, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens et sur des placements garantis d'une valeur comptable de 306 344 \$. Au 31 mars 2021, aucun montant n'était utilisé (aucun montant au 31 mars 2020). La date du prochain renouvellement est le 31 juillet 2021.

10. Revenus reportés

	2021 \$	2020 \$
Planification communautaire globale	33 214	37 075
Projet négociation avec les mines	31 788	-
Développement professionnel et institutionnel	135 984	225 411
Secrétariat condition féminine – Contre la violence conjugale	142 000	92 000
Programme DPI – Punch-clock	-	9 161
Projet DPI 2020-2021	70 916	-
Négociation minière Sayona	119 250	40 453
Fonds covid - Éducation	3 642	-
CEPN - Éducation spéciale	47 139	-
CEPN - Connexions compétences - Science et technologie	2 452	-
CEPN – Soutien à l'amélioration continue des écoles	44 921	21 439
Formation linguistique	113 000	-
Fonds COVID-19 - DGSPNI	56 327	-
Programme – Santé maternelle et infantile	26 633	19 100
Programme – Sida	44 034	49 296
Principe de Jordan	303 659	227 493
Programme – IDA condition physique	-	620
Programme – Diabète	50 722	44 442
Programme – Syndrome Alcoolisme Fœtal	29 381	19 390
Transport médical (S.S.N.A.)	6 396	12 160
Kike8in Mikana – Chemin de guérison	-	28 127
Soins à domicile	104 330	101 866
Projet Hépatite C – Rencontre Santé Canada	64 689	50 903
Programme - Formation infirmière	3 425	-
Programme Prévention suicide	1 664	2 064
Service de première ligne – Services sociaux (implantation)	558 797	249 021
Gestion du Centre de Santé Pikogan	42 051	75 611
Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPAR)	451 926	292 483
Projet non récurrent – GILHEAD Hépatite C	43 719	43 719
Programme CGMT – Projet présence communautaire	2 236	2 236
Programme Guérisseur traditionnel	10 666	21 505

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Notes complémentaires

31 mars 2021

10. Revenus reportés (suite)

	2021 \$	2020 \$
Prévention des Opioïdes et speed	50 353	21 983
Infections transmissibles Sexuellement / par le sang	7 588	-
Dépenses en immobilisations DGSPNI	75 000	75 000
Lutte contre le cancer	21 755	-
Réfection de la rue Tom Rankin	145 099	344 841
Plan d'investissement en immobilisations FRC	20 639	27 706
FRC – Jeunesse	-	110 966
Rénovation 10 maisons	-	12 405
Projet construction d'un sixplex 2019-2020	-	152 275
Culture, Patrimoine et Territoire SAA-FIA	-	739 635
Ressources Naturelles Canada – Projet Caribou	673 692	100 684
Plan de mesure d'urgence - COVID-19	32 112	18 939
	44 267	-
	3 615 466	3 270 009

11. Dette à long terme

	2021 \$	2020 \$
Emprunt, 2,70 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2036 par versements mensuels de 593 \$, intérêts compris	86 115	90 850
Emprunt, 0,69 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2036 par versements mensuels de 1 334 \$, intérêts compris	216 013	230 290
Emprunt, 2,41 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2034 par versements mensuels de 4 752 \$, intérêts compris	604 193	646 212
Emprunt, 1,30 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2031 par versements mensuels de 957 \$, intérêts compris	98 334	108 472
Emprunt, 1,69 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2028 par versements mensuels de 263 \$, intérêts compris	19 213	22 026
Emprunt, 1,69 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2030 par versements mensuels de 491 \$, intérêts compris	46 182	51 249
Emprunt, 0,46 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2038 par versements mensuels de 726 \$, intérêts compris	141 075	148 555
Emprunts, 1,31 à 2,68 %, garantis par S.A.C., remboursables jusqu'en 2023 à 2040 par versements mensuels de 290 \$ à 2 300 \$, intérêts compris	589 091	642 700

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Notes complémentaires

31 mars 2021

11. Dette à long terme (suite)

	2021 \$	2020 \$
Emprunt à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (P.A.R.E.L.)*	35 438	84 085
Emprunt, 0,50 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2022 par versements mensuels de 896 \$, intérêts compris	896	11 596
Emprunt, 1,05 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2040 par versements mensuels de 591 \$, intérêts compris	104 811	110 633
Emprunt, 1,21 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2042 par versements mensuels de 2 970 \$, intérêts compris	637 569	665 344
Emprunt, 1,03 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2030 par versements mensuels de 438 \$, intérêts compris	42 728	47 515
Emprunt, 1,03 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2030 par versements mensuels de 904 \$, intérêts compris	88 256	98 144
Emprunt, 2,39 %, garanti par S.A.C., remboursable jusqu'en 2038 par versements mensuels de 439 \$, intérêts compris	72 758	76 258
Emprunt du Fonds des Bandes, sans modalités de remboursement	50 000	50 000
Emprunt, 6,00 %, garanti par une entente tripartite sur l'universalité des biens meubles et immeubles et par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des biens mobiliers, remboursable sur une période de 10 ans, par versements semestriels de 60 557 \$, intérêts compris, débutant 6 mois après le dernier déboursé	832 873	900 932
Emprunt, 7,00 %, remboursable en un versement unique en 2022	1 800 000	1 800 000
Emprunt, sans intérêt**	75 000	-
Tranche à court terme	5 540 545	5 784 861
	2 068 761	2 069 867
	3 471 784	3 714 994

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Notes complémentaires

31 mars 2021

11. Dette à long terme (suite)

- * Sous ce programme, une entente a été conclue entre le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni et la Société canadienne d'hypothèques et de logement concernant une contribution pour les rénovations majeures pour les maisons sur la réserve.

Si toutes les conditions de l'entente sont respectées par le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni, l'emprunt sera amorti sur une base linéaire de 3 ans ou 5 ans par des remises gracieuses. Si les conditions ne sont pas respectées, le solde dû sur la balance du prêt devra faire l'objet d'un remboursement selon les normes habituelles (sujet à une charge d'intérêts).

- ** La Filiale Gazonord inc. a conclu une entente avec Crevier concernant une contribution pour des rénovations majeures apportées à la station d'essence. Si toutes les conditions de l'entente sont respectées par Gazonord, l'emprunt sera amorti sur une base linéaire de 5 ans à partir d'avril 2021 par des remises gracieuses. Si les conditions ne sont pas respectées, le solde dû sur la balance du prêt devra faire l'objet d'un remboursement selon les normes habituelles (sujet à une charge d'intérêts).

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2022	2 068 761
2023	275 041
2024	280 577
2025	289 066
2026	297 021

12. Excédent cumulé

Les surplus, tels que présentés en date du 31 mars 2021, ne tiennent pas compte des redressements possibles à la suite de la revue et de l'analyse des états financiers par les Services aux Autochtones Canada (S.A.C.), Services aux Autochtones Canada – Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (S.A.C. – D.G.S.P.N.I.), Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ainsi que par le Conseil en Éducation des Premières Nation (CEPN). Tout ajustement résultant de ces analyses sera inscrit dans l'année en cours (résultats ou réserves) tel qu'indiqué par S.A.C., SCHL ou CEPN.

13. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2021	2020
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Débiteurs	939 953	(2 452 811)
Frais payés d'avance	(37 110)	(161 459)
Créditeurs et charges à payer	436 802	(283 288)
Revenus reportés	345 458	1 754 839
Contributions à rembourser	162 324	(83 940)
	1 847 427	(1 226 659)
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		
Encaisse	9 604 447	4 751 264

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Notes complémentaires

31 mars 2021

14. Réserve de remplacement – Article 95

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement, plus les intérêts. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la Société canadienne d'hypothèques et de logement peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au capital.

	2021 \$	2020 \$
Solde au début	751 524	688 274
Plus :		
Ajustement de la SCHL	-	11 379
Allocation de l'exercice	66 627	79 446
Contribution supplémentaire	56 976	-
Moins :		
Retrait de la réserve de remplacement	13 045	27 575
Retrait de la réserve pré-1997	123 304	-
Solde à la fin	738 778	751 524

15. Régime de retraite

La Première Nation maintient un régime de retraite à prestations déterminées pour l'ensemble de ses employés. Le régime est administré par le Régime des Bénéfices Autochtone. Les contributions pour les autochtones sont de 6,25 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 1,82 fois ce pourcentage. Pour les non-autochtones, les contributions sont de 4,60 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 1,82 fois ce pourcentage.

Également, pour les autochtones membres du service de police, les contributions sont de 9,50 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 2 fois ce pourcentage. Pour les non-autochtones, les contributions sont de 8,00 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 2 fois ce pourcentage.

Le montant total des frais de pension comptabilisés à titre de dépense au cours de l'exercice est de 532 512 \$ (430 863 \$ au 31 mars 2020).

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Notes complémentaires

31 mars 2021

16. Instruments financiers

Justes valeurs

Les justes valeurs de l'encaisse et dépôts assujettis à des restrictions, des débiteurs, des créateurs et charges à payer et des contributions à rembourser correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur du placement dans CFOR inc. n'a pu être déterminée puisqu'il ne s'agit pas d'une société publique. La juste valeur des certificats de placements garantis est égale au coût et les justes valeurs des placements cotés ont été déterminées en fonction de leur cote boursière au 31 mars 2021.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux d'intérêt que la Première Nation estime pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme s'élève approximativement à 5 553 008 \$ au 31 mars 2021 (5 300 542 \$ au 31 mars 2020).

La juste valeur des prêts P.A.R.E.L et celle de l'emprunt du Fonds des Bandes n'ont pu être déterminées, car ceux-ci ne portent pas intérêt ou leur date d'échéance n'est pas fixée.

Risque de crédit

La Première Nation consent du crédit à ses locataires dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses débiteurs et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances.

Risque de taux d'intérêt

La Première Nation est assujettie au risque de taux d'intérêt, dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car son emprunt bancaire est à taux variable. La majorité des dettes à long terme sont à taux fixes. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt n'est pas significatif. Toutefois, le Conseil est sujet à un risque de juste valeur.

17. Éventualité

- a) La Première Nation assume une responsabilité solidaire pour un prêt à terme de 210 000 \$ pour la Société de développement économique Amik inc. Le solde de cet emprunt au 31 mars 2021 est de 210 000 \$.

Toute perte pour cette éventualité, dont le montant ne peut présentement être déterminé, serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

18. Reclassement

Pour fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été regroupées et reclassées.

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**Notes complémentaires**

31 mars 2021

19. Budget

Les données budgétaires ne sont pas auditées et sont présentées dans chaque état des résultats par projet lorsqu'elles sont disponibles.

20. Dépenses par objet

	2021 \$	2020 \$
Salaires et charges sociales	7 554 019	6 156 599
Achats	2 584 842	3 869 626
Activités	12 766	260 974
Allocation à la réserve de remplacement	123 603	79 446
Allocations aux participants	348 198	80 395
Allocations postsecondaires	139 674	178 712
Allocations – vêtements étudiants	9 321	16 902
Amortissement des immobilisations corporelles	1 405 850	1 234 831
Appui au programme	89 579	141 373
Assurances	214 136	164 907
Besoins essentiels	491 022	739 138
Besoins particuliers	2 500	1 866
Bourses	-	112 100
Chambres et pensions	1 805	1 810
Contrats	1 799 080	1 092 995
Contributions de l'employeur au régime d'assurance collective	10 824	31 824
Coût de transport	42 022	47 453
Énergie	243 637	240 894
Entretien et réparations	275 339	385 077
Fournitures médicales	15 511	9 657
Frais bancaires et intérêts de la dette à court terme	37 474	41 698
Frais d'administration	1 272 744	942 698
Frais de déplacement	44 873	195 906
Frais d'atelier et de formation	346 195	176 879
Frais de traduction	-	1 238
Honoraires de consultants	319 509	669 786
Honoraires professionnels	340 119	391 068
Intérêts de la dette à long terme	258 373	258 627
Location	87 780	40 471
Matériel	59 760	276 617
Matériel et équipement	526 096	246 708
Mauvaises créances (recouvrées)	(43 360)	55 622
Papeterie et fournitures de bureau	51 390	57 550
Perdiem établissement	451 680	794 832
Perte découlant d'un vol	33 023	243 019
Programmes	38 384	162 813
Publicité	25 035	40
Services municipaux	103 900	61 515
Télécommunication	93 072	91 576
Transfert au Régime des Bénéfices Autochtone (R.B.A.)	177 404	180 341
Trophées et médailles	210	9 827
Frais divers	141 632	174 905
	19 729 021	19 920 315

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Notes complémentaires

31 mars 2021

21. Information sectorielle

Revenus :

Transferts gouvernement fédéral
Transferts gouvernement provincial
Autres revenus
Total revenus

	Politique		Administration	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
250 000	127 500	2 794 271	1 501 571	
-	-	-	174 352	
600	1 500	5 051 739	4 156 927	
250 600	129 000	7 846 010	5 832 850	

Dépenses :

Salaires et avantages sociaux
Amortissement des immobilisations corporelles
Autres dépenses
Total dépenses
(Déficit) surplus annuel

325 058	337 143	1 033 803	691 128
45 105	35 929	160 676	125 633
119 827	101 998	1 320 974	1 348 720
489 990	475 070	2 515 453	2 165 481
(239 390)	(346 070)	5 330 557	3 667 369

Revenus :

Transferts gouvernement fédéral
Transferts gouvernement provincial
Autres revenus
Total revenus

	Éducation		Santé et services premières lignes	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
3 428 916	3 799 190	4 240 371	3 632 559	
-	-	42 317	-	
(66 215)	(21 339)	(157 400)	782 442	
3 362 701	3 777 851	4 125 288	4 415 001	

Dépenses :

Salaires et avantages sociaux
Amortissement des immobilisations corporelles
Autres dépenses
Total dépenses
Surplus annuel

2 088 370	1 951 572	1 973 549	1 401 881
37 953	31 882	193 334	149 863
988 591	1 032 355	1 826 821	2 244 271
3 114 914	3 015 809	3 993 704	3 796 015
247 787	762 042	131 584	618 986

Revenus :

Transferts gouvernement fédéral
Transferts gouvernement provincial
Autres revenus
Total revenus

	Travaux publics		Formation, emploi et développement économique	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
2 804 212	4 189 770	1 384 315	1 613 714	
-	-	58 579	57 942	
1 434 206	(168 030)	158 353	105 675	
4 238 418	4 021 740	1 601 247	1 777 331	

Dépenses :

Salaires et avantages sociaux
Amortissement des immobilisations corporelles
Autres dépenses
Total dépenses
Surplus (déficit) annuel

367 963	280 358	728 484	634 119
329 384	291 811	-	-
1 086 866	1 045 240	1 159 839	1 109 636
1 784 213	1 617 409	1 888 323	1 743 755
2 454 205	2 404 331	(287 076)	33 576

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Notes complémentaires

31 mars 2021

21. Information sectorielle (suite)

	Développement économique		Sécurité publique	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	142 258	120 989	294 777	267 150
Transferts gouvernement provincial	171 282	87 952	272 101	246 600
Autres revenus	-	139 033	17 100	18 000
Total revenus	313 540	347 974	583 978	531 750
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	-	77 038	504 062	302 292
Amortissement des immobilisations corporelles	102 841	82 057	24 907	19 903
Autres dépenses	382 376	236 881	181 104	186 325
Total dépenses	485 217	395 976	710 073	508 520
(Déficit) surplus annuel	(171 677)	(48 002)	(126 095)	23 230
Habitation		Territoire et environnement		
2021	2020	2021	2020	
\$	\$	\$	\$	
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	548 390	1 517 955	54 560	54 560
Transferts gouvernement provincial	-	-	867 715	432 000
Autres revenus	1 534 307	(246 089)	(475 954)	(40 327)
Total revenus	2 082 697	1 271 866	446 321	446 233
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	125 504	96 390	237 604	204 179
Amortissement des immobilisations corporelles	464 922	470 238	8 699	3 824
Autres dépenses	807 592	639 244	138 462	164 089
Total dépenses	1 398 018	1 205 872	384 765	372 092
Surplus annuel	684 679	65 994	61 556	74 141
Autres		Total		
2021	2020	2021	2020	
\$	\$	\$	\$	
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	-	-	15 942 070	16 824 958
Transferts gouvernement provincial	-	10 000	1 411 994	1 008 846
Autres revenus	2 878 393	4 187 826	10 375 129	8 915 618
Total revenus *	2 878 393	4 197 826	27 729 193	26 749 422
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	169 622	180 499	7 554 019	6 156 599
Amortissement des immobilisations corporelles	38 029	23 691	1 405 850	1 234 831
Autres dépenses	2 780 542	4 454 985	10 792 994	12 563 742
Total dépenses*	2 988 193	4 659 175	19 752 863	19 955 172
(Déficit) surplus annuel	(109 800)	(461 349)	7 976 330	6 794 250

* Les informations sectorielles sont présentées avant l'élimination des revenus et dépenses aux fins de la consolidation.